

ATTESTATION DE PARUTION

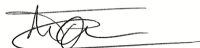
Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce :	CF222789, N°288237
Nom du support :	* La Montagne 63 (Groupe Centre France)
Département :	63
Date de parution :	23/12/2025
Parution :	186,07 € HT
Justificatif numérique :	1,00 € HT
Montant TVA :	37,41 €
Total TTC :	224,48 €

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Fait le 19 Décembre 2025

La Directrice Générale de Centre France Publicité



Marylène GUERARD

BILLOM COMMUNAUTÉ

AVIS AU PUBLIC

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 DU PLUH

Le public est informé qu'il est prescrit une procédure de modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUH) intercommunal de Billom Communauté. La procédure concerne les objets suivants : créations et ajustements d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles sur le secteur Val d'Allier / Vallée du Jauron; ajustements de zones U au règlement graphique; ajustements de zones A au règlement graphique; créations et suppressions d'Emplacements Réservés au règlement; création de STECAL à vocation habitat pour répondre au schéma départemental des gens du voyage au règlement graphique. L'arrêté du président (n°393/2025) de prescription fait l'objet d'un affichage en mairies des 25 communes et au siège de Billom Communauté. Des informations relatives au projet de modification peuvent être demandées auprès de M. le Président de Billom Communauté.

La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des supports concernés.

Centre France Pub. est habilité à attester des parutions prévues dans le support précité.

Centre France Pub. s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente.

Conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les supports d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : www.actulegales.fr.

